

**CONSEIL MUNICIPAL**  
**Séance du 30 mars 2021**

Nombre de membres afférents : 19

En exercice : 19 Qui ont pris part à la délibération : 18

Date de la Convocation : 25/03/2021

Date d'affichage : 25/03/2021

L'an deux mil vingt et un et le 30 mars 2021 à 18 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué par le Maire s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans la salle du Conseil, sous la présidence de : Monsieur Yves COURBIS, Maire.

Présents : Jean- Michel GAMORE- Mylène DELORME - Christophe GRANGER- GAUTHIER  
Laurent- Véronique AUGIZEAU- Alexandra CHABANIS- Laure DUCHAMP- David MAGNET- Joël  
MALIGNIER- Marilyn MOUTET- Daniel PEYROL- Céline POIRRIER- Aurèle SYLVESTRE-  
Patrice TETARD- Nathalie MARECHAL

Excusés : Mathilde SAVARY (pouvoir donné à Jean- Michel GAMORE)- Jean- Luc MONTAGNER  
(pouvoir donné à Joël MALIGNIER)- Jean GRANGER

Daniel PEYROL a été nommé secrétaire de séance.

-----  
**Délibération n°2021-022: Affectation du résultat 2020 sur le budget du service de l'eau 2021**

Après avoir adopté le compte administratif de l'exercice 2020 dont les résultats, conforme au compte de gestion, se présentent comme suit :

**Section de Fonctionnement :**

Résultat de l'exercice 2020	- 14 482, 11
Résultat de fonctionnement cumulé au 31 décembre 2020	174 383, 03

**Section d'Investissement :**

Solde d'exécution (avec les résultats antérieurs)	65 606, 82
---	------------

Restes à réaliser : Dépenses : 24 942, 91	Restes à réaliser : Recettes : 12 730	soldes des restes à réaliser : - 12 212, 91
Besoin de financement à la section d'investissement	0	

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré **A L'UNANIMITE** :

**DECIDE** d'affecter au budget pour 2020, le résultat de fonctionnement de l'exercice 2020 de la façon suivante :

1°) – couverture du besoin de financement de la section d'investissement en votant au compte 1068 «excédents de fonctionnement capitalisés »	<b>0</b>
2°) Sur la ligne budgétaire 002 « excédent de fonctionnement reporté »	<b>174 383, 03</b>
3°) Sur la ligne budgétaire 001 « Excédent d'investissement reporté »	<b>65 606, 82</b>

*POUR : 18  
CONTRE : 0  
ABSTENTION : 0*

**Yves COURBIS**

**Maire**